

# UN PROCESSUS INCLUSIF ET TRANSVERSAL

---

Près de 20 millions d'habitants de plus de 20 métropoles françaises vivent dans une rue ordinaire...  
Et si, demain, celle-ci devenait Rue Commune ?

Il existe deux façons de concevoir la ville résiliente : en partant « d'en haut », dans une logique de planification urbaine, ou au contraire « d'en bas », pour construire ensemble, en réunissant autour d'une même table décideurs publics et acteurs privés, professionnels de l'aménagement et usagers.

La Rue Commune, qui procède de cette seconde approche, propose une démarche méthodologique tenant compte de chaque contexte, pour opérer la transformation des rues ordinaires au plus près des attentes citoyennes et des acteurs locaux.

Sa colonne vertébrale : la co-conception par les porteurs de projet, les usagers finaux et les gestionnaires. L'approche Rue Commune se décline en trois étapes, dont la mobilisation des acteurs constitue le point d'ancrage. Elle active les quatre leviers décrits précédemment (les composantes matérielles et immatérielles, l'espace, le temps et les règles d'usage) à chaque étape de la transformation.

**Ce guide ne propose pas une recette unique mais une méthodologie générale, appelée à être nourrie par la participation des usagers, les maîtres d'ouvrages publics et privés et leurs partenaires, pour en assurer la viabilité.**

## Préalable | Préparer

Le lancement d'un projet de Rue Commune nécessite une phase préalable d'analyse de l'éligibilité et d'activation du tissu local d'acteurs (collectivité, partenaires publics et privés, tissu associatif, etc.), permettant d'en valider l'opportunité.

Cette étude d'éligibilité permet de définir un périmètre d'intervention satisfaisant aux conditions minimales nécessaires à un projet de transformation en Rue Commune.

La mobilisation des acteurs, quant à elle, s'appuie sur une vision holistique qui invite à comprendre le rôle et les responsabilités de chacun ainsi que leurs besoins, attentes et préventions en vue de définir et mettre en œuvre une stratégie permettant de dépasser les intérêts particuliers pour faire des rues un véritable bien commun. Elle constitue le socle de la démarche.

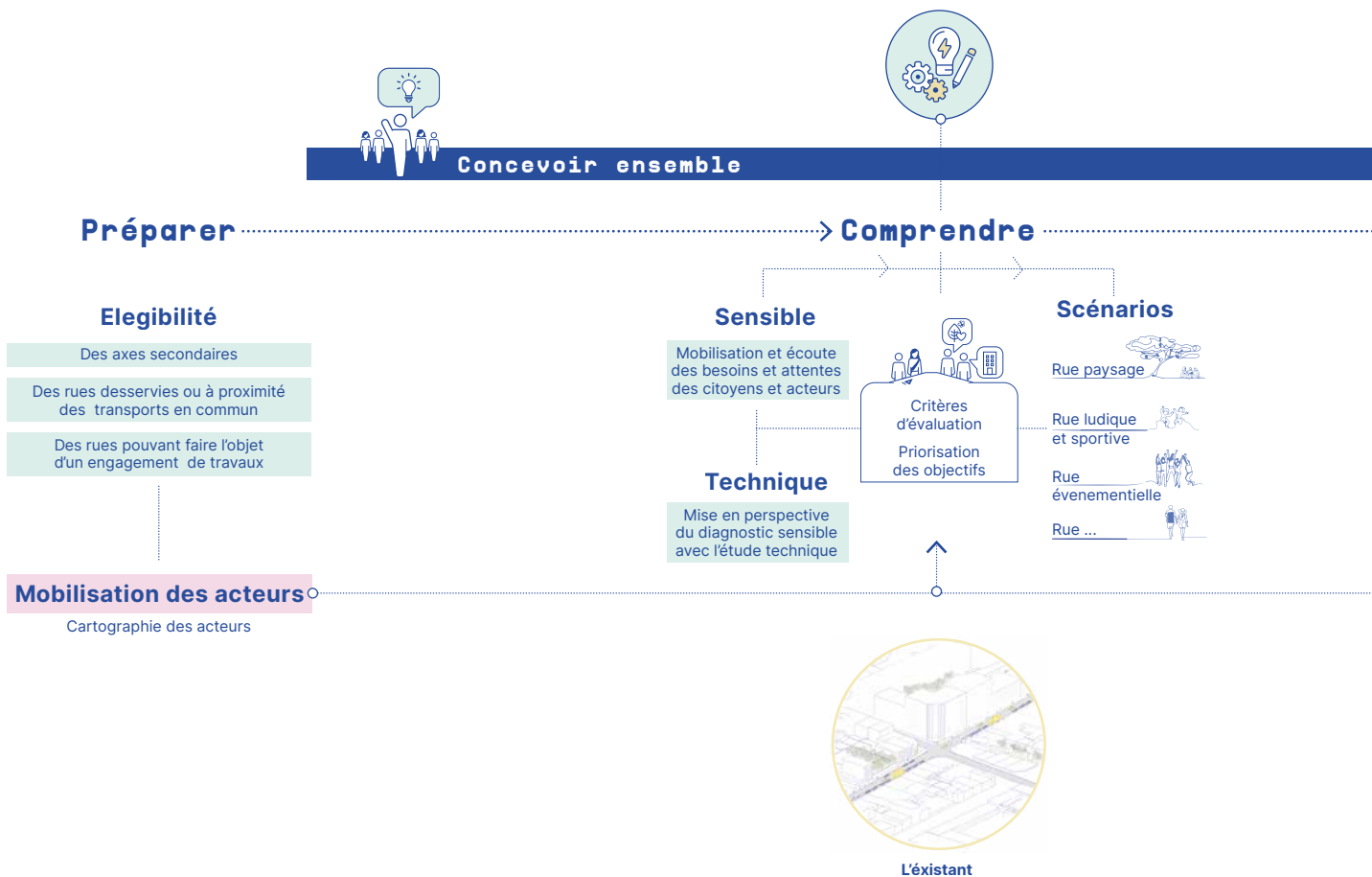
## Diagnostic | Comprendre

La première étape de diagnostic et d'analyse permet d'appréhender les besoins des collectivités et des usagers et de mettre en exergue les potentiels latents de la rue étudiée.

Un premier diagnostic, dit « sensible », vise à écouter les attentes des citoyens et des acteurs. Des outils de participation numérique et directe sont mobilisés à cette fin. Les résultats recueillis sont ensuite mis en perspective au moyen d'une étude « technique » structurée autour de critères d'évaluation. Ainsi, les objectifs de conception de chaque rue sont définis à l'aune de ses spécificités.

L'analyse combinée des attentes des citoyens et des potentiels identifiés par les experts aboutit à l'identification et à la caractérisation d'un ou plusieurs scénarios pour la rue à l'étude. Il s'agit de mettre en lumière le génie du lieu et de reconstruire une image de la rue partagée par tous. Une vision globale de la rue future souhaitée est ainsi bâtie, intégrant ses aménagements physiques, ses usages possibles et son expérience sensorielle.

## Schéma général de la démarche



## Plan d'action | Organiser

La deuxième étape permet d'élaborer un plan de transformation selon un programme défini. La démarche propose des listes d'actions liées aux différentes composantes clés de la rue. Pour chaque projet de Rue Commune, la solution technique doit être adaptée aux besoins et contexte locaux.

Une feuille de route est ensuite établie, compilant le montage opérationnel et financier et un planning de réalisation spécifique. Les ambitions et le calendrier du projet sont adaptés en fonction des opportunités de financement identifiées (subventions publiques, financements par les collectivités volontaires ou le secteur privé, etc.)

## Mise en œuvre | Agir

La mise en œuvre débute par une phase d'expérimentation, avec la réalisation d'un projet pilote sur un tronçon de rue. Ce projet, qui prend la forme d'un aménagement « low-tech » ou d'un projet d'urbanisme temporaire, agit comme un démonstrateur des possibles et fait ensuite l'objet d'une évaluation technique fondée sur les critères d'évaluation définis durant la phase de diagnostic. En parallèle, le niveau d'adhésion et d'appropriation du projet par les usagers est également évalué. Afin de mesurer l'impact sur quatre saisons, le projet pilote se poursuit pendant un an *a minima*.

La durée totale de la démarche, du diagnostic à la phase d'expérimentation, est comprise entre 12 et 18 mois

En cas d'évaluation positive, le projet est consolidé par une phase de déploiement à l'échelle de toute la rue, voire au-delà. Une nouvelle étape d'évaluation citoyenne et technique est alors enclenchée. La rue fait ainsi l'objet d'un cycle continu de questionnement et de développement afin de répondre aux problématiques de mobilité, d'écologie et d'évolution des usages dans le temps.

